

LA MÉTÉ DES TAUX

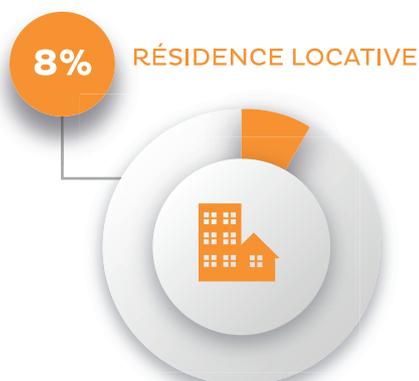
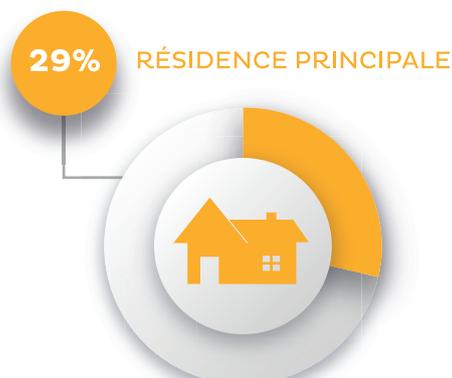
PRÊTS IMMOBILIERS • ASSURANCES EMPRUNTEURS • REGROUPEMENT DE CRÉDITS

NOVEMBRE 2018

DES DURÉES TOUJOURS EN HAUSSE

Pour la première fois depuis août, la part des primo-accédants dans la clientèle Cafpi est en baisse (61% en octobre contre 65% en septembre). S'ils profitent du maintien des taux à leurs niveaux bas, ils restent soumis aux aléas de l'immobilier, avec ses prix en hausse, et doivent donc emprunter plus sur plus longtemps.

RÉPARTITION DES ACQUÉREURS



PROFILS DES EMPRUNTEURS



PRIMO-ACCÉDANTS



ACCÉDANTS

Du côté des primo-accédants, l'emprunt moyen continue d'augmenter passant de 211 147 € sur 242 mois en septembre à 211 858 € sur 243 mois en octobre. S'ils empruntent plus, la durée des prêts ne cesse, elle aussi de croître.

En conséquence, leur effort pour emprunter connaît une forte hausse. De 3,77 années de revenus en septembre il monte à 4,61 années en octobre.

Pour les autres accédants, l'emprunt moyen reste également à la hausse. Après avoir emprunté en moyenne 260 814 € sur 201 mois en septembre, ils empruntaient en moyenne 261 784 € sur 198 mois en octobre.

Cette hausse n'impacte cependant pas leur effort, en légère baisse, passant de 4,69 années de revenus en septembre, à 4,52 années en octobre.

211 858 €

EMPRUNT

261 784 €

4,61 années de revenus

ACQUISITION

4,52 années de revenus

82,22 %

ACHAT DANS L'ANCIEN

76,77 %

MONTANT ET DURÉE DES EMPRUNTS



PRIMO-ACCÉDANTS



ACCÉDANTS

211 147 € / 242 MOIS

SEPTEMBRE 2018

SEPTEMBRE 2018 260 814 € / 196 MOIS

211 858 € / 243 MOIS

OCTOBRE 2018

OCTOBRE 2018 261 784 € / 198 MOIS

LE MONTANT MOYEN DU CRÉDIT CHEZ LES PRIMO-ACCÉDANTS EST DE **211 858 €** SUR 243 MOIS.

LE MONTANT MOYEN DU CRÉDIT CHEZ LES ACCÉDANTS EST DE **261 784 €** SUR 198 MOIS.

ACQUISITION EN ANNÉES DE REVENUS

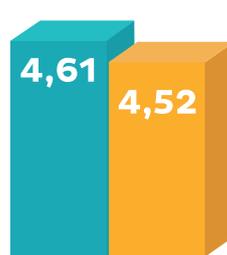
LES CHIFFRES DU MOIS D'OCTOBRE



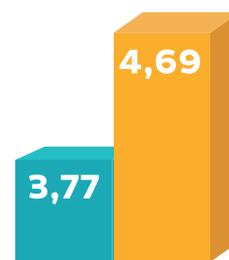
Le prix du bien représente **4,61 années** de revenus pour un primo-accédant.



Pour un accédant, le prix du bien représente **4,52 années** de revenus.



OCTOBRE



SEPTEMBRE

ACQUISITION DANS L'ANCIEN



PRIMO-ACCÉDANTS

83,84 %

SEPTEMBRE

82,22 %

OCTOBRE

82,22 % DES PRIMO-ACCÉDANTS ONT ACHETÉS DANS L'ANCIEN.



ACCÉDANTS

SEPTEMBRE

79,65 %

OCTOBRE

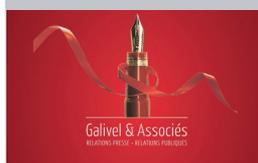
76,77 %

POUR LES ACCÉDANTS, CE CHIFFRE EST PORTÉ À 76,77 %.

CAFPI EN BREF :

CAFPI est le leader du marché des courtiers en crédits en France depuis près de 50 ans. Il est totalement indépendant, aucun groupe bancaire ne figurant dans son capital. Avec un effectif de 1.500 personnes, CAFPI est présent, via ses 230 agences en propre, dans toute la France & DOM-TOM pour accompagner ses clients dans toutes les étapes de leur projet immobilier. En 2017, CAFPI a finalisé 51 000 dossiers, pour plus de 10 milliards d'euros de crédits signés. Le métier de courtage en prêts immobiliers est toujours en plein essor puisque près de 40 % des crédits en France se font via un courtier. Grâce à ses volumes, CAFPI obtient des 150 banques et assureurs partenaires avec lesquelles il travaille en permanence des conditions particulièrement avantageuses dont il fait bénéficier directement ses clients. CAFPI est aussi présent sur le web avec son site www.cafpi.fr ainsi que pour ses autres offres spécialisées : www.cafpi-assurances.fr pour les assurances emprunteurs et www.cafpi-regroupementcredits.fr pour son offre de regroupement de crédits. CAFPI est également membre fondateur de l'APIC (l'Association Professionnelle des Intermédiaires en crédits).

Sous l'impulsion de son Président, Laurent Desmas, CAFPI se fixe pour objectif de devenir la référence Crédits en France.



CONTACT PRESSE - GALIVEL & ASSOCIÉS
Carol Galivel / Julien Michon
Tél : 01 41 05 02 02 - Fax : 01 41 05 02 03
21 - 23 rue Klocl - 92110 Clichy
galivel@galivel.com

CAFPI - Philippe Taboret
Directeur Général Adjoint
Tél : 01 69 51 00 00 - Fax : 01 69 51 18 18
28 rte de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois
p.taboret@cafpi.fr

CAFPI %
N°1 des Courtiers

ACQUISITION NOVEMBRE 2018

© CAFPI SA

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

« Aucun versement de quelque nature que ce soit ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent ». « Pour tout prêt immobilier, l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours ; l'achat est subordonné à l'obtention du prêt, s'il n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées » CAFPI SA, siège social : 28 route de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois - Tél. 01 69 51 00 00 - E-mail : cafpi@cafpi.fr S.A à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 11 572 500 euros SIREN N° 510 302 953 - RCS EVRY - N° DE GESTION 2009 B 00365 - CODE APE 6619 B - ORIAS 09047385 - RC.I.O.B N° 57 437 750 - Courtier en opérations de banque et en assurance - Membre de l'APIC, Association Professionnelle des Intermédiaires en Crédits - Retrouvez l'ensemble de nos partenaires bancaires sur www.cafpi.fr - Document réservé aux professionnels.